RGE Quali'Bois

Certificat

FR-APP-05.26.23452

ROUCH ENERGIES

(Siret : 50797062200027)
M. ROUCH
80 rue des Vignes
Zone de Patau
09000 SAINT JEAN DE VERGES

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 03 octobre 2026 au 03 octobre 2027

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 15/11/2025 : 403066190033 - GROUPAMA SA (Paris)
- décennale au 15/11/2025 : 403066190033 - GROUPAMA SA (Paris)

Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 03 octobre 2026 au 03 octobre 2027

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 15/11/2025 : 403066190033 - GROUPAMA SA (Paris)
- décennale au 15/11/2025 : 403066190033 - GROUPAMA SA (Paris)

Numéro Qualibois : QB/34759
Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 06 octobre 2026

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS
SIREN 489 907 360

Qualit'EnR

Qualibois est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 03 octobre 2029 pour Qualibois module Air, 03 octobre 2029 pour Qualibois module Eau